https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/instruction-dreesbes-n-2012-413-du-13-decembre-2012-relative-a-la-statistique-annuelle-des-etablissements-de-sante-sae/
Instruction DREES/BES n° 2012-413 du 13 décembre 2012 relative à la statistique annuelle des établissements de santé (SAE)
13/12/2012
Cette instruction précise le calendrier et le contenu de la statistique annuelle des établissements de santé (SAE) au titre de l’année 2012. Concernant l’AP-HP elle doit répondre avant le 11 avril 2013. La SAE a pour objet de caractériser de façon précise les établissements : structure, capacités, équipements des plateaux techniques et personnels ; de caractériser l’activité réalisée par type d’activité ou discipline d’équipement ; de recueillir des indicateurs sur la mise en œuvre des politiques nationales et le suivi des activités de soins soumises à autorisation.

Consulter ici
 l'instruction DREES/BES n°2012-413 du 13 décembre 2012 relative à la statistique annuelle des établissements de santé (SAE)